



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS est donné que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 21 janvier 2025 à 19 h dans la salle du conseil, adoptera :

- Le budget pour l'exercice financier 2026

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget.

**FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 5 janvier 2025.**

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA